

1° Le mur du collatéral du nord de la nef restant seul de l'église primitive (*), on a élevé le clocher et les transepts qui étaient, ainsi que la nef, surmontés de toits à deux rampants, insérés vers la base du clocher, sur ses faces de l'ouest, du sud et du nord;

2° Les murs de la nef principale ont été exhaussés (probablement reconstruits), et l'un et l'autre percés supérieurement de fenêtres, au-dessus des collatéraux;

3° Le collatéral du sud de la nef a été également exhaussé, et le mur propre de la nef principale du même côté considérablement remanié (élévation donnée aux arcades);

4° Le chœur actuel a été construit;

5° Ce chœur a subi une réparation importante : il a été renforcé à son centre (dans le sens transversal) au niveau des contre-forts. Le mur du chevet, celui du collatéral du sud de la nef et les voûtes de ce collatéral, ont été élevés ou refaits, et l'intérieur de l'église a été décoré de fresques.

CANLY.

(Calni; Canli. — *Canliacum castrum.*)

NL ne nous reste aucun fait historique de quelque importance sur Canly. On sait seulement que c'était au moyen-âge un lieu fortifié (désigné sous le nom de *castrum*), dont l'église, dédiée à saint Martin, était sous le patronage de l'abbaye de Sainte-Corneille de Compiègne.

Cette église est un édifice remanié, dont le chœur, la moitié septentrionale de la nef et la partie correspondante de la façade, sont seules de l'époque qui nous occupe.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église de Canly est régulière, et ne présente qu'une légère déviation de 15 degrés vers l'ouest par rapport au nord vrai (I : 1, 2). — On doit penser, d'après ce qui reste aujourd'hui du plan primitif (I : 1), qu'il avait simplement la forme de deux rectangles inégaux ajoutés l'un à l'autre longitudinalement. — L'appareil des murs est partie en pierres de taille et partie en moellons noyés dans du mortier. — Les dimensions générales que nous avons à rappeler ici sont les suivantes :

1° A l'intérieur :		Hauteur du mur méridional de la nef ^{m.} 6,50	
Longueur totale	21,95 ^{m.}	2° A l'extérieur :	
Longueur du chœur	7,95	Longueur totale	25,80 ^{m.}
— de la nef	14,00	Hauteur du mur du chœur	5,00
Largeur du chœur	4,92	— du mur de la nef	5 à 6,00
Demi-largeur de la nef, suivant l'axe du chœur	2,60	— du faitage de la façade	11,00

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chevet (I : 7). — Le mur du chevet, surmonté d'un pignon assez aigu, est percé de trois fenêtres situées au même niveau, et flanqué latéralement de deux contre-forts situés sur le prolongement des murs latéraux. L'appareil est en général formé de pierres de taille bien rangées par assises (cinq par mètre) dont les joints ont un demi-centimètre à deux centimètres d'épaisseur. Il n'existe de moellons

(*) La nef tout entière pouvait bien exister à cette époque, mais les remaniements postérieurs qu'elle a subis (puisque les quatre murs de ses trois divisions ont été remaniés ou refaits à des époques différentes), empêchent qu'on puisse l'établir positivement aujourd'hui.

qu'au niveau du pignon, et plus bas, au-dessous de la fenêtre gauche ; mais ils sont équarris et disposés par assises. Inférieurement, le mur offre un petit soubassement simple de 4 centimètres seulement de saillie et, dans sa partie supérieure, à la base du pignon, une étroite retraite en larmier. Les contre-forts latéraux ne sont pas semblables, le gauche ayant été refait entièrement. Celui du côté droit, qui doit seul nous occuper, est peu saillant et peu élevé. Il présente une seule retraite en larmier et un étroit soubassement inférieur sur sa face principale ; il est de plus entouré à sa partie moyenne d'une moulure horizontale qui embrasse par continuité le contre-fort semblable situé à droite, sur le prolongement du mur du chevet, et qui s'étend à gauche pour gagner le côté opposé du mur, où existaient certainement d'abord des contre-forts semblables. Cette sorte de plate-bande transversale (I : 7 ; II : 1, a) sert, pour ainsi dire, de base aux trois fenêtres à plein cintre dont il a été question, et dont l'imposte est située au même niveau, bien que la centrale soit un peu plus grande que les deux autres. La partie la plus extérieure de ces baies forme trois arcades dont le cintre simple se compose de huit, onze et treize claveaux ; un de ces derniers, situé à l'archivolte de la fenêtre gauche et plus large que les autres (II : 1, b), est tracé d'une ligne creuse simulant le joint de deux claveaux juxtaposés. Des colonnes engagées (deux pour chaque fenêtre) et sculptées à même le plein de la muraille (II : 2, 3, 4, 5), supportent les retombées de ces trois arcades sur leurs chapiteaux, qui sont ornés de feuilles plates, et surmontés d'une moulure qui s'étend horizontalement d'une fenêtre à l'autre et jusqu'aux contre-forts latéraux. En retraite de ces trois arcades (I : 7 ; II : 1) sont percées les ouvertures des fenêtres, dont le cintre est surbaissé, et qui ont leur arête libre tronquée.

Chœur (I : 3). — Il n'existe extérieurement des anciens murs du chœur que celui du sud, et encore la partie droite est-elle cachée par la sacristie, que nous avons supprimée dans nos planches. En retraite par rapport à la nef, ce mur est appareillé en pierres de taille, comme celui du chevet, sauf à sa partie supérieure, qui est composée de moellons. Il est divisé en deux parties par un contre-fort moins saillant que large, s'élevant jusqu'au couronnement et sans retraite en larmier, sauf à son sommet. La partie moyenne de ce contre-fort, comme les contre-forts du chevet, est embrassée par la même moulure horizontale saillante, que l'on voit s'étendre à gauche jusqu'à la nef et au-dessus de laquelle est une large baie de fenêtre à plein cintre, sans évasement (II : 6), et dont l'archivolte simple est composée de vingt-cinq claveaux à peu près égaux. Les retombées de cette archivolte sont reçues à droite et à gauche sur une moulure saillante en biseau, ornée à gauche d'un tore chevronné, et interrompue des deux côtés, un peu en dehors de la baie et en dedans de ses pieds-droits ; de chaque côté de la fenêtre, est une petite colonne un peu lourde, à base simple et à chapiteau orné de feuilles plates. Un contre-fort analogue à ceux du chevet, et remplacé aujourd'hui par un autre plus moderne, terminait sans aucun doute ce mur du chœur vers le chevet, comme du côté opposé de cette partie de l'église, où l'on voit son pareil. Un simple couronnement en biseau, qui est moderne, surmonte le chœur de ce côté, où l'on ne voit aucune trace de soubassement.

Nef (I : 3). — Il n'existe plus que le côté méridional de la nef. Le mur qui la forme de ce côté est construit en moellons noyés dans du mortier ; mais les anciennes baies dont il était percé et les trois contre-forts qui le renforcent sont en pierres de taille, dont les assises présentent des joints de 1 à 3 centimètres. Les contre-forts dont il vient d'être question sont peu saillants, et leur sommet, qui n'atteint pas le haut du mur, offre deux retraites rapprochées en larmier sur leur face principale. La partie comprise entre les deux contre-forts de droite était percée supérieurement d'une petite fenêtre (II : 7) à plein cintre sans ornement (actuellement bouchée), dont l'arête libre est aiguë. Inférieurement est la trace d'une baie de porte rectangulaire (II : 8), dont les pieds-droits supportent trois pierres disposées en linteau et surmontées d'une arcade à plein cintre composée de vingt-cinq claveaux encastrés dans le parement du mur, comme pour faire porter sa pesée sur les pieds-droits de la baie. On ne remarque rien autre chose sur le mur latéral de la nef, qui a été percé de larges et hautes fenêtres modernes que nous avons négligé de reproduire.